



## Communiqué de presse

Toulouse, le 9 juin 2017

---



### Le Club des entreprises mécènes du canal du Midi s'élargit

**Le Club des entreprises mécènes du canal du Midi compte à ce jour 68 membres et a permis de collecter depuis le lancement de la mission mécénat en 2013 2,9 millions d'Euros pour le projet de replantation du canal du Midi. Au total, la mission mécénat – Club des entreprises et grand public – a collecté un total de 3,6 millions d'Euros.**

Onze nouvelles entreprises ont ainsi rejoint le Club des entreprises mécènes du canal du Midi depuis le début de l'année 2017 : **ECOCEAN, Fondation ENGIE, Groupe GB, Délégation régionale La Poste Occitanie, Les Domaines Robert VIC, Montpellier Hérault Sport Club, Cushman & Wakefield, Patrimoine SA Languedocienne, Prolinair, Saint Georges Promotion et SMDA.**

Une nouvelle soirée du Club s'est tenue le 8 juin à Toulouse et a rassemblé quelques 70 convives. Ce dîner a notamment été l'occasion de présenter le Comité des ambassadeurs composé de huit personnalités du monde économique, journalistique et sportif : Séverine BELTRAME (joueuse de tennis internationale), Jean-Michel BUESA (chef d'entreprise), Joël ECHEVARRIA (Directeur général des services de la Toulouse School of Economics), Thomas FANTINI (gérant du groupe de restauration La Pergola), Gérard FELDZER (consultant aéronautique), Philippe TERRANCLE (Directeur des Editions Privat), Pierre HURSTEL (fondateur du cabinet « Matière à Réflexion) et Jean-Christophe TORTORA (Président de la Tribune). Ces ambassadeurs ont notamment pour vocation de promouvoir la campagne de collecte au profit de la replantation du canal du Midi.

Cette soirée a également permis de découvrir en avant-première le nouvel opus des *Aventures de Violette Mirgue* « Le trésor du canal du Midi » dont la sortie est prévue le 29 juin 2017. L'auteure et illustratrice Marie-Constance MALLARD a ainsi révélé quelques planches de son nouveau livre qui doit permettre de sensibiliser les 3-7 ans au projet de replantation du canal du Midi.

**Inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1996**, le canal du Midi est l'un des plus anciens canaux d'Europe encore en fonctionnement. Long de 240 km, il est considéré comme **le plus grand ouvrage en génie civil du XVIIe siècle**. Haut-lieu du tourisme fluvial, le canal représente l'une des composantes majeures de l'offre touristique française au niveau international. Chaque année, des millions de visiteurs le fréquentent. 350 entreprises et 2 000 emplois directs dépendent des activités liées au site.

**Cette richesse, à la fois patrimoniale, écologique et économique est aujourd'hui menacée par la propagation exponentielle du chancre coloré, maladie incurable, qui s'attaque exclusivement aux platanes.** Depuis l'apparition du premier foyer en 2006, et malgré les efforts de prévention, on estime désormais que les 42 000 platanes seront touchés d'ici 15 à 20 ans et devront être abattus.

L'urgence de la situation impose une prise de conscience collective et la mobilisation de tous les acteurs du territoire. C'est dans cette optique que **VNF a créé un club d'entreprises mécènes** du canal du Midi en 2013, dont l'objectif est de fédérer les acteurs économiques concernés par le développement du territoire et par les enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels. **Réunis autour d'une même cause, les membres du club contribuent directement à la sauvegarde du canal**, en participant au financement du programme de replantation et au rayonnement de la campagne, en sensibilisant un large public par la promotion de leur soutien.

---

#### A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Établissement public administratif du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la Mer, VNF intervient principalement sur :

**Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 km de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

**Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

**Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

**Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

#### **Contacts :**

**Jacques Noisette, Directeur des relations institutionnelles et de la communication**

T. 05 61 36 24 64

[jacques.noisette@vnf.fr](mailto:jacques.noisette@vnf.fr)

**Laurent Adnet, Chef de la mission Mécénat**

T. 05 61 36 24 31 – 06 98 73 50 06

[laurent.adnet@vnf.fr](mailto:laurent.adnet@vnf.fr)